

Emploi, marché du travail, politiques d'emploi

Focus : Le tourisme - Le commerce extérieur

Bilan 2011 - La Réunion



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Le Service Statistique de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion (DIECCTE) vous présente la deuxième édition du bilan annuel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi.

Cette publication rassemble les principales informations chiffrées et commentées dans les domaines de l'emploi, du marché du travail, des politiques d'emploi, du commerce extérieur et du tourisme. Elle est amenée à s'enrichir, au fur et à mesure de la collecte et de la fiabilisation de nouvelles données.

Vous pouvez retrouver cette publication, toutes les publications de la DIECCTE, ainsi que les informations utiles relevant du champ des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le site de la DIECCTE à l'adresse suivante :

<http://www.reunion.dieccte.gouv.fr>

Sommaire

L'emploi

La population active	4
L'emploi total	4
L'emploi salarié du secteur concurrentiel	5
Dossier : L'emploi intérimaire	6
Dossier : L'emploi des travailleurs handicapés	7
Dossier : Les services à la personne	8
Dossier : L'économie sociale et solidaire	9

Le marché du travail

Les demandeurs d'emploi en fin de mois	10
Caractéristique des demandeurs d'emploi	11
Les flux de demandeurs d'emploi (entrées - sorties)	12
Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi	13
Les offres d'emploi satisfaites par Pôle emploi	13

Les politiques d'emploi

La formation en alternance	14
L'insertion des jeunes	15
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	16
Les titres professionnels	16
Les contrats aidés	17
L'insertion par l'activité économique (IAE)	18
La création et la reprise d'entreprises : dispositif Nacre	19
L'activité partielle	19

Le tourisme et le commerce extérieur

Le tourisme en 2011	20
Le commerce extérieur en 2011	21

Le Fonds Européen

Le FSE en 2011	22
Le FEDER en 2011	22

La population active

La population active au sens du BIT*

	2010	2011	Evolution
Hommes	181 600	181 100	-0,3%
Femmes	157 300	162 200	3,1%
Population active	338 900	343 300	1,3%

Source : Insee - Enquête emploi - situation au second trimestre
* BIT : Bureau International du Travail

Le taux d'activité des 15 - 64 ans

	La Réunion			France métropolitaine
	2010	2011	Evolution	2011
Hommes	68,4%	67,1%	-1,3 pts	74,7%
15 à 24 ans	37,8%	33,4%	-4,4 pts	42,4%
25 à 49 ans	88,4%	87,6%	-0,8 pts	94,4%
50 à 64 ans	58,6%	59,7%	1,1 pts	61,7%
Femmes	54,7%	55,4%	0,7 pts	66,0%
15 à 24 ans	25,5%	26,6%	1,1 pts	35,3%
25 à 49 ans	69,6%	70,6%	1,0 pts	83,9%
50 à 64 ans	47,5%	48,3%	0,8 pts	54,5%
Taux d'activité	61,3%	61,0%	-0,3 pts	70,3%

Source : Insee - Enquête emploi - situation au second trimestre

Une hausse de 1,3 % de la population active en 2011

Au deuxième trimestre 2011, 343 300 réunionnais sont en emploi ou au chômage et composent la population active, soit une augmentation de 1,3 % par rapport au deuxième trimestre 2010. La population active des femmes augmente de 3,1 % alors que celle des hommes diminue de 0,3 %.

Le taux d'activité des réunionnais de 15 à 64 ans atteint 61 % en 2011. Il est en baisse de 0,3 point par rapport à 2010, et reste nettement inférieur à celui de la métropole (70,3%). Cette différence s'explique, notamment, par le faible taux d'activité des femmes réunionnaises. Ce taux, bien qu'ayant augmenté de 0,7 point en un an, reste bas à 55,4 %.

De manière générale, le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans est faible : 33,4 % pour les hommes et 26,6 % pour les femmes. De plus, il a fortement baissé de 4,4 points pour les hommes. Enfin, le taux d'activité des seniors hommes (50 à 64 ans) a augmenté de 1,1 point pour les hommes et de 0,8 point pour les femmes.

La population active et l'emploi au sens du bureau international du travail (BIT)

Le Bureau international du travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Il harmonise les concepts et les définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celle relative à la **population active**. Ainsi, la population active regroupe la population active occupée et les chômeurs.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

La **population active occupée** comprend les personnes de 15 ans ou plus, ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours d'une semaine de référence.

Les **chômeurs** sont des personnes de 15 ans ou plus qui répondent simultanément à trois critères :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure pendant la semaine de référence
- être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi. De même, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi peut ne pas être considéré comme un chômeur au sens du BIT.

L'emploi total

L'emploi salarié et non salarié

	2009	2010*	Evolution
Salarié	221 839	225 593	1,7%
Agriculture	1,1%	1,2%	0,1 pts
Industrie	7,4%	7,2%	-0,1 pts
Construction	6,9%	6,8%	-0,2 pts
Tertiaire marchand	44,0%	44,2%	0,2 pts
Tertiaire non marchand	40,6%	40,6%	0,0 pts
Non salarié	20 264	20 292	0,1 pts
Emploi total	242 103	245 885	1,6 %

Source : Insee - Estel au 31 décembre
* Données provisoires

Fin 2010, 245 885 réunionnais sont en emploi, soit une hausse de 1,6 % par rapport à fin 2009. L'emploi non salarié dépasse les 20 000 et progresse de 0,1 %, alors que l'emploi salarié atteint 225 600 et augmente de 1,7 %.

La majorité des salariés (85 %) travaillent dans le secteur tertiaire (à part égale dans le marchand et le non marchand). L'industrie et la construction concentrent chacun 7% des salariés de l'île.

Les estimations d'emplois localisés (ESTEL)

Les estimations annuelles d'emploi sont calculées avec le dispositif ESTEL (estimations d'emplois localisés) à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) « grand format », qui comptabilisent l'ensemble de l'emploi salarié sauf les personnels de la Défense, et des fichiers de la CGSS qui comptabilisent l'emploi non salarié. Les estimations sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du BIT.

L'emploi salarié du secteur concurrentiel

Evolution de l'emploi salarié 2000 - 2010



Une hausse de 1,3 % de l'emploi salarié en 2010

En 2010, après deux années de recul, l'emploi salarié du secteur concurrentiel augmente de 1,3 % à La Réunion. Cette hausse est plus importante que celle de la France entière (0,7 %) et concerne 1 700 salariés. Cependant, elle ne compense pas les pertes d'emploi enregistrées en 2008 et surtout en 2009. L'emploi salarié retrouve le niveau de fin 2006.

Cette hausse se concentre essentiellement dans les services marchands. L'emploi dans le secteur des activités associatives et services aux particuliers progresse de 1 460 salariés entre 2009 et 2010, soit + 15 %. L'emploi dans les associations, en nette hausse de 26 %, est largement soutenu par l'augmentation du nombre d'emploi aidés.

Le secteur de l'éducation, santé et action sociale reste dynamique pour la cinquième année consécutive avec la création de 1 130 emplois. L'hébergement, restauration et l'agro-alimentaire se porte aussi bien en 2010, avec une hausse respective de l'emploi salarié de 4 % et 3 %.

A l'opposé, le secteur de la construction est toujours en perte de vitesse, avec une perte de 920 emplois en un an, soit - 5,9 %. L'emploi dans l'industrie (plus particulièrement dans l'industrie rattachée au BTP) et le commerce (plus particulièrement le commerce et la réparation automobile) diminue, respectivement, de 0,7 % et 0,6 %.

Hausse de l'emploi dans tous les bassins

L'emploi salarié augmente dans tous les bassins de La Réunion. L'emploi augmente de 2 % dans l'ouest, notamment grâce aux activités des associations, de 1,3 % dans le Nord, notamment grâce au secteur de l'aide à domicile, et de 0,8 % et 0,7 % dans l'Est et le Sud. Dans ces deux derniers bassins, l'évolution de l'emploi dans les associations est plus faible qu'ailleurs.

Répartition des salariés par secteur d'activité

	2009		2010		Variation sur un an
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
Agriculture	2 325	1,8%	2 370	1,8%	1,9%
Industrie	15 360	11,8%	15 260	11,5%	-0,7%
Construction	15 495	11,9%	14 575	11,0%	-5,9%
Commerce	29 085	22,3%	28 910	21,9%	-0,6%
Services	68 195	52,3%	71 065	53,8%	4,2%
Ensemble des secteurs	130 460	100,0%	132 180	100,0%	1,3%

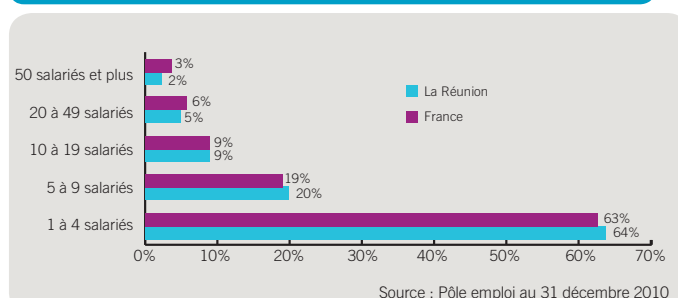
Source : Pôle emploi au 31 décembre

Répartition des établissements par secteur d'activité

	2009		2010		Variation sur un an
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
Agriculture	619	3,6%	616	3,5%	-0,5%
Industrie	1 584	9,1%	1 575	9,1%	-0,6%
Construction	2 267	13,0%	2 106	12,1%	-7,1%
Commerce	4 313	24,8%	4 322	24,8%	0,2%
Services	8 611	49,5%	8 779	50,5%	2,0%
Ensemble des secteurs	17 394	100,0%	17 398	100,0%	0,0%

Source : Pôle emploi au 31 décembre

Répartition des établissements selon le nombre de salariés



L'emploi salarié et les établissements par bassin

Bassin d'emploi	Salariés		Etablissements	
	2010	10/09	2010	10/09
Est	11 890	0,8%	2 012	-2,8%
Nord	47 980	1,3%	5 074	-0,3%
Ouest	36 270	2,0%	4 556	1,4%
Sud	36 040	0,7%	5 756	0,5%
La Réunion	132 180	1,3%	17 398	0,1%

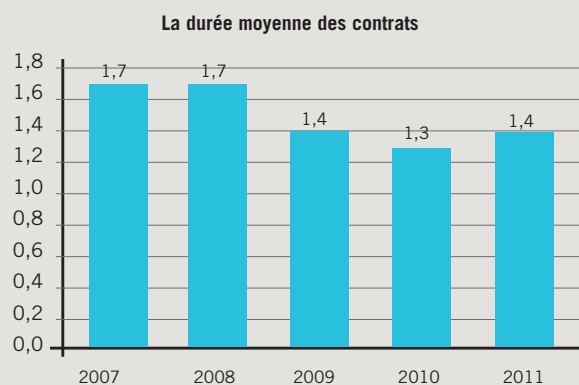
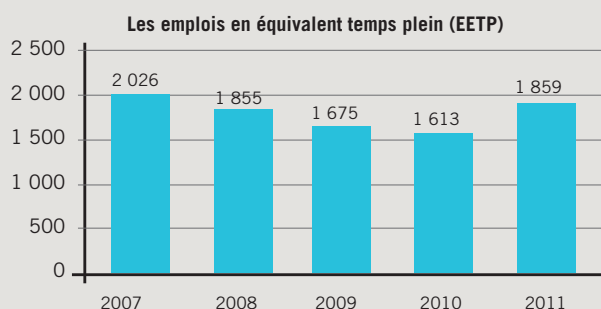
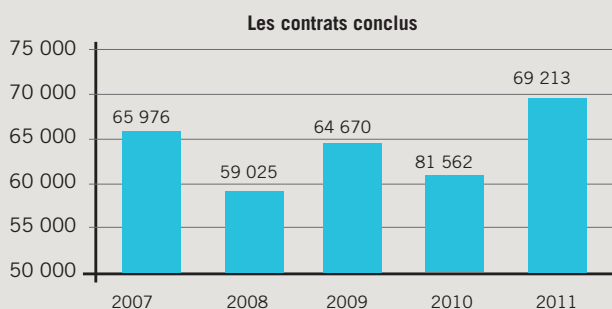
Source : Pôle emploi au 31 décembre

Méthodologie Pôle emploi

L'emploi salarié issu de Pôle emploi concerne tous les établissements réunionnais du secteur privé, industriel et commercial, dont l'affiliation à Pôle emploi est obligatoire, ainsi que les établissements publics à caractère industriel et commercial ayant optés pour l'affiliation directe à l'assurance chômage.

L'emploi intérimaire

Evolution des contrats d'intérim (2007 -2011)



Source : DARES / DIECCTE (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim)

69 200 contrats conclus en 2011

En 2011, les agences d'intérim de La Réunion ont conclu 69 200 contrats, soit 15 % de plus qu'en 2010. Ces contrats représentent 1 860 emplois en équivalent temps plein (EETP), soit une augmentation de 12 % en un an. Dans le même temps, la durée moyenne des contrats s'est allongée, passant de 1,29 semaine à 1,41 semaine.

Des durées de mission plus longues dans la construction

Les missions d'intérim sont utilisées de manières différentes suivant les secteurs d'activité. Près de la moitié des contrats sont conclus dans l'industrie. Les services en consomment 27 % et la construction 15 %. En revanche, le secteur de la construction concentre 37 % des emplois équivalents temps plein, contre 30 % pour l'industrie et 23,5 % pour les services. Ainsi, dans la construction, la durée moyenne des missions est 3 fois plus importante que dans les autres secteurs d'activité (3,3 semaines, contre 1,3 pour les services et 0,9 pour l'industrie).

L'intérim a repris dans la construction en 2011

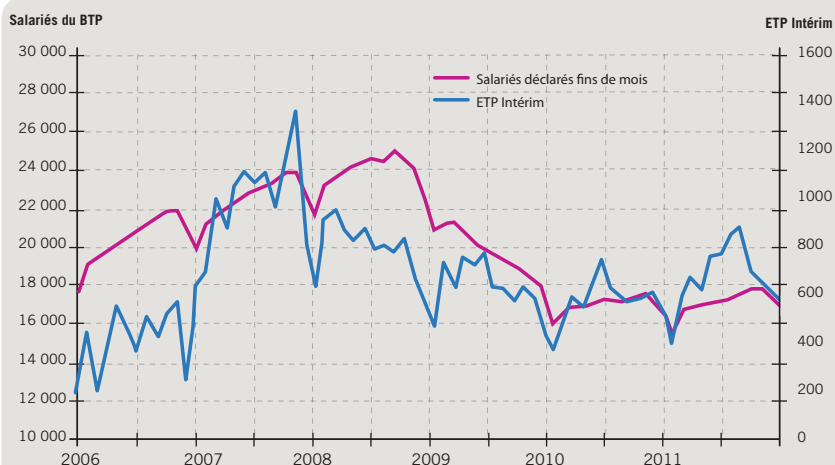
Le nombre d'emplois équivalents temps plein a commencé à baisser dès le début 2008, dans le secteur de la construction. L'emploi salarié a, quant à lui, subi sa plus forte chute un an après, dès le début de 2009. En 2010, les emplois intérimaires du BTP se sont stabilisés en dessous de 600 EETP. Ils ont ensuite progressé de 17 % pour atteindre 680 EETP. La tendance pour les premiers mois de 2012 est plutôt à la stabilisation des effectifs.

Répartition par secteur d'activité

	EETP*		Contrats conclus	
	2010	2011	2010	2011
Agriculture	0,2%	0,3%	0,4%	0,4%
Industrie	29,4%	30,4%	45,5%	46,4%
Construction	35,9%	36,8%	15,4%	15,4%
Commerce	7,9%	9,0%	11,4%	10,8%
Services	26,6%	23,5%	27,3%	26,9%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DARES / DIECCTE
* Emploi Equivalent Temps Plein

L'intérim dans le BTP



Source : congés BTP Caisse de La Réunion / Pôle emploi

Méthodologie Pôle emploi

Pôle emploi recense, tous les mois, les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. Les données diffusées dans cette page correspondent aux missions et salariés déclarés par les agences d'intérim localisées à La Réunion.

Dossier : L'emploi des travailleurs handicapés

Taux d'emploi des travailleurs handicapés

Nombre de bénéficiaires	2009	2010	Variation
Devant être employés directement	2 092	2 187	4,5%
Employés directement	973	1 069	9,9%
Taux d'emploi direct des TH*	2,44%	2,56%	-

Source : DIECCTE - DOETH (20 salariés ou plus)
* TH : Travailleurs handicapés

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés progresse en 2010

En 2010, 614 établissements réunionnais de 20 salariés et plus sont soumis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, soit 23 de plus qu'en 2009. Parmi eux, 414, soit les deux tiers, emploient directement 1069 bénéficiaires. Le taux d'emploi direct des travailleurs handicapés réunionnais est ainsi de 2,56 %, et s'améliore par rapport à 2009.

Les établissements soumis à l'obligation peuvent s'acquitter de cette obligation, ou alléger la contribution financière de différentes manières, notamment en passant des contrats avec des structures adaptées employant des travailleurs handicapés : ils sont 149 dans ce cas. Ils peuvent aussi mettre en œuvre des accords spécifiques liés à l'emploi de travailleurs handicapés : c'est le cas pour 48 établissements en 2010. Le cumul de ces différentes modalités de réponses est possible.

Les travailleurs handicapés sont majoritairement des hommes. Ils occupent, à 84,3 % des emplois en CDI et à 84,1 % des emplois à temps complet. Enfin, ils travaillent, pour 76,7 % d'entre eux depuis plus de 2 ans dans l'établissement qui les emploie.

Caractéristiques des travailleurs handicapés

Données en %	2009	2010	Variation
Par genre			
Hommes	69,0%	66,9%	-2,1 pts
Femmes	31,0%	33,1%	2,1 pts
Par classe d'âge			
Moins de 25 ans	4,0%	5,1%	1,1 pts
De 25 à 49 ans	68,3%	64,4%	-8,6 pts
50 ans ou plus	27,6%	30,5%	2,8 pts
Par ancienneté dans l'établissement			
Moins d'1 an	12,0%	14,4%	2,4 pts
De un an à moins de deux ans	11,8%	8,9%	-2,9 pts
Deux ans ou plus	76,2%	76,7%	0,6 pts
Par type de contrat			
CDI	84,5%	84,3%	-0,2 pts
CDD ou autres	15,1%	14,9%	-0,2 pts
Non renseigné	0,4%	0,8%	0,4 pts
Par durée du temps de travail			
Temps complet	85,5%	84,1%	-1,4 pts
Temps partiel	14,5%	15,9%	1,4 pts

Source : DIECCTE - DOETH (20 salariés ou plus)

Réponses à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Nombre d'établissements	2009	2010	Variation
Soumis à l'obligation	591	614	3,9%
N'employant aucun bénéficiaire directement (Quota zéro)	208	200	-3,8%
Employant directement des bénéficiaires	383	414	8,1%
Passant des contrats avec des structures adaptées (EA, CDTD, ESAT)	154	149	-3,2%
Mettant en œuvre un accord spécifique lié à l'emploi de travailleurs handicapés	43	48	11,6%

Source : DIECCTE - DOETH (20 salariés ou plus)

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH), issue de la loi du 11 février 2005, concerne tous les établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé ainsi que les établissements publics à caractère industriel ou commercial (Epic). Cette obligation s'applique également au secteur public, mais fait l'objet d'un dispositif à part. L'obligation porte sur la part de travailleurs handicapés que doivent employer les établissements : elle doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

Les établissements disposent de cinq modalités pour s'acquitter de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

- Ils peuvent recruter directement des personnes handicapées ayant une reconnaissance valide de leur handicap et ouvrant droit à l'OETH (appelées bénéficiaires).
- Ils peuvent recruter indirectement ces personnes en passant des contrats spécifiques avec des établissements agréés du secteur protégé. Il s'agit de contrats de sous-traitance, de fournitures, de prestations de service ou de mise à disposition de travailleurs avec des **entreprises adaptées (EA)**, des **centres de distribution de travail à domicile (CDTD)**, des **établissements ou service d'aide par le travail (ESAT)**.
- Ils peuvent également accueillir des personnes handicapées stagiaires de la formation professionnelle. Cette modalité est peu fréquente et n'apparaît pas dans les statistiques présentées dans ce dossier.
- Ils ont aussi la possibilité de mettre en œuvre un accord (de branche, de groupe, d'entreprise ou d'établissement) relatif à l'emploi de travailleurs handicapés. Cet accord ne dispense pas de l'obligation, mais allège la contribution financière.
- Enfin, ils peuvent ou doivent verser une contribution financière à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) pour répondre à toute ou partie de leur obligation.

Dossier : Les services à la personne

Les organismes « services à la personne » actifs

	31/12/10	31/12/11
Organismes déclarés	59	66
dont agréés (public fragile)	10	14
Associations	9	10
CCAS	4	6
Entreprises privées	46	50

Source : DIECCTE

Le nombre d'heures de 2011 dépasse le record de 2009

Fin décembre 2011, 66 organismes identifiés «services à la personne» sont actifs, à La Réunion. Les entreprises privées sont majoritaires et comptabilisent de plus en plus d'heures. En 2011, les salariés des entreprises privées ont effectué 18,2 % des heures de l'ensemble des organismes, contre 14,5 % en 2010. Les CCAS sont au nombre de 6. Les salariés des CCAS ont réalisé 20,5 % de l'ensemble des heures de 2011, contre 24,4 % en 2010.

Globalement, le nombre d'heures est en hausse de 26,4 % en 2011. Il reste inférieur à 5 millions d'heures, mais dépasse de 300 000 heures (+7%) le niveau de 2009 (niveau élevé avant l'arrêt de l'ARAST). La hausse est sensible dans l'assistance aux personnes handicapées (177,6 %) et moins marquée dans les activités de ménage (34,3 %). L'activité reste très concentrée sur trois principaux services (97,5 % des heures travaillées) : l'assistance aux personnes âgées et dépendantes, le ménage et l'assistance aux personnes handicapées.

21 activités, 1 procédure d'agrément et 1 régime de déclaration

Le cadre réglementaire des activités de services à la personne est fixé par les décrets n°2011-1132 n°2011-1133 du 20 septembre 2011. Ces activités sont soumises à la condition d'activité exclusive, sauf dérogation, et doivent être réalisées au domicile du particulier bénéficiaire ou être comprises dans une offre globale de services incluant une activité effectuée au domicile.

Une nouvelle procédure d'agrément, obligatoire pour les professionnels exerçant des activités de services à la personne destinées aux publics fragiles (garde ou accompagnement enfants de moins de trois ans, assistance de vie ou accompagnement des personnes âgées ou handicapées) est ainsi mise en place. Un nouveau régime déclaratif est également fixé. Cette déclaration permet l'ouverture des droits aux avantages fiscaux et sociaux (crédit ou réduction d'impôts pour le bénéficiaire et taux réduit de TVA pour l'organisme). Par conséquent, la distinction classique agrément qualité/agrément simple disparaît.

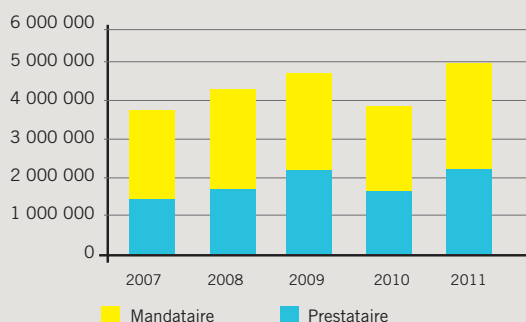
Les heures travaillées au sein des organismes, en 2011

	Prestataire	Mandataire	Total	ETP*	Evolution
Assistance aux personnes âgées et dépendantes	788 484	2 021 954	2 810 438	1 963	12,2%
Ménage	574 201	766 845	1 341 046	936	34,3%
Assistance aux personnes handicapées	677 866	1 232	679 098	474	177,6%
Jardinage	47 907	2 064	49 971	35	10,9%
Soutien Scolaire	5 025	24 413	29 438	21	20,8%
Garde d'enfant	9 225	9 373	18 598	13	-20,0%
Préparation des repas à domicile	12 792	250	13 042	9	-30,3
Autres	11 674	180	11 854	8	-80,2%
Associations	932 547	2 106 371	3 038 918	2 122	26,9%
CCAS	347 635	66 297	1 013 932	708	6,0%
Entreprises privées	846 992	53 643	900 635	629	58,5%
Ensemble	2 127 174	2 826 311	4 953 485	3 459	26,4%

Source : DIECCTE

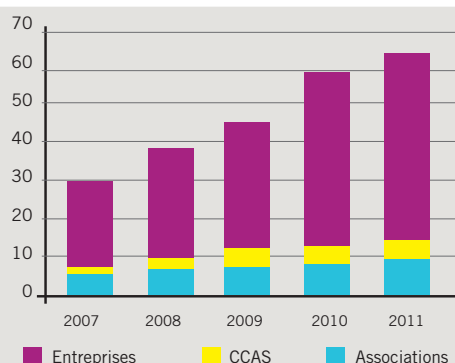
* ETP : Equivalent temps plein (1 432 heures)

L'évolution des heures travaillées



Source : DIECCTE

L'évolution du nombre d'organismes actifs



Source : DIECCTE

Dossier : L'économie sociale et solidaire (ESS)

Les établissements employeurs de l'ESS

	31/12/2009	Répartition	Evolution 09/08
Hors ESS	20 203	92,6%	0,2%
ESS	1 616	7,4%	0,5%
Coopératives	134	8,3%	3,1%
Mutuelles	43	2,7%	0,0%
Associations	1 402	86,8%	0,3%
Fondations	37	2,3%	0,0%

Source : Insee, CLAP 2009 - CRES Réunion

L'emploi dans les quatre familles de l'ESS

	31/12/2009	Répartition	Evolution 09/08
Hors ESS	184 434	90,5%	-2,5%
ESS	19 441	9,5%	-2,1%
Coopératives	1 661	8,5%	1,7%
Mutuelles	561	2,9%	6,9%
Associations	15 558	80,0%	-3,5%
Fondations	1 661	8,5%	5,1%

Source : Insee, CLAP 2009 - CRES Réunion

L'économie sociale et solidaire concentre 9,5 % de l'emploi salarié de La Réunion

Fin décembre 2009, l'économie sociale et solidaire emploie, à travers 1 600 coopératives, mutuelles, associations ou fondations, près de 20 000 salariés, soit 9,5 % de l'emploi salarié régional. Ce chiffre est en baisse de 2,1 % sur un an, en raison de la baisse du nombre de salariés dans les associations (-3,5 %). Avec 87 % des établissements de l'économie sociale et solidaire, les associations concentrent 80 % des salariés. Les salariés des 3 autres statuts juridiques sont, quant à eux, plus nombreux en 2011 qu'en 2008.

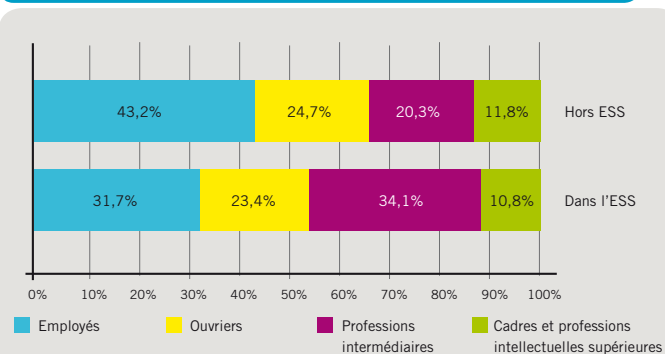
L'ESS nécessite moins de main d'œuvre ouvrière que le reste de l'économie. De ce fait, la présence des cadres et des professions intermédiaires, parmi ses salariés est importante (45% contre 31% hors ESS). Les salariés de l'ESS sont plus âgés, en moyenne, que dans l'économie privée hors ESS, mais restent largement plus jeunes que dans le secteur public. Les femmes sont très présentes dans l'économie sociale. Elles représentent 55% des salariés, contre 35% dans le secteur privé hors ESS et 53% dans le public.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Diverses par ses structures, mais unies par la même volonté de placer l'homme au cœur de l'entreprise : telles sont les caractéristiques principales des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elles se regroupent en 4 grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, suivant des statuts juridiques déterminés.

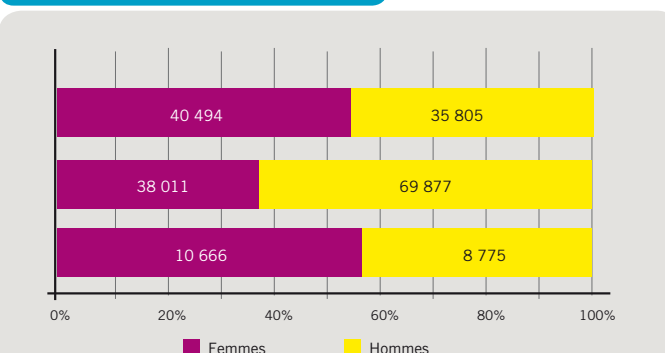
Ce secteur, complémentaire du public et du privé, apporte des solutions opérationnelles et innovantes pour répondre aux attentes des structures, lucratives ou commerciales, tout en ayant une finalité sociale.

Répartition des salariés par catégorie socio-professionnelle



Source : INSEE CLAP 2009

Répartition des salariés par sexe



Source : INSEE CLAP 2009

Deux temps forts pour l'ESS en 2011

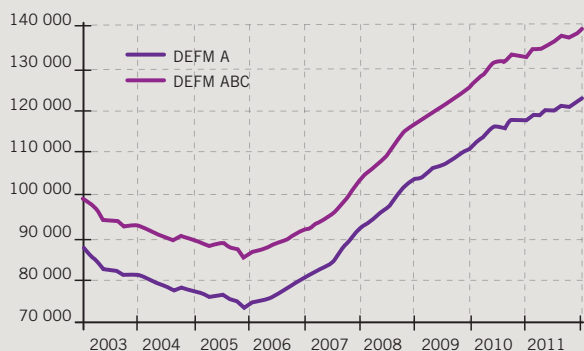
Le 29 janvier 2011, l'Etat, la Région et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) ont signé un contrat d'objectifs qui établit un cadre unique pour soutenir la structuration et le développement de l'ESS pour la période 2011-2012. Ce contrat concerne les axes suivants :

- l'accompagnement des porteurs de projets ciblant la création, la consolidation, la reprise et la transmission des entreprises de l'ESS, notamment les coopératives
- la connaissance et l'appropriation des finances solidaires

Le forum de l'entreprenariat solidaire « Epargner et financer solidaire : l'alternative économique » s'est déroulé le 30 novembre 2012. Plus de 350 visiteurs ont pu à cette occasion rencontrer 3 intervenants nationaux, 5 intervenants locaux et 15 entreprises solidaires et réseaux de l'ESS.

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (CVS)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

De janvier 2001 à décembre 2007, La Réunion a connu une baisse continue de la demande d'emploi à un rythme moyen de 0,5 % par mois, passant de 110 000 à 73 000 demandeurs d'emploi.

Depuis janvier 2008, la demande d'emploi est repartie fortement à la hausse au rythme moyen de 0,9 % par mois en 2008, de 1,7 % par mois en 2009 et de 0,9 % par mois en 2010. En 2011, cette hausse est plus modérée avec +0,5 % en moyenne par mois.

Une hausse de 5,5 % de la demande d'emploi en 2011

Fin 2011, 122 240 réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, c'est-à-dire en recherche active d'emploi, disponibles et sans aucune activité, soit une hausse de 5,5 % par rapport à fin décembre 2010. Si l'on rajoute les catégories B et C (avec une activité réduite) les demandeurs d'emploi réunionnais sont 138 290.

En France, la hausse de la demande d'emploi de catégorie A est légèrement plus forte : 5,6 % sur un an. Dans les Antilles et en Guyane elle varie entre 3,5 et 6,3 %.

La hausse de la demande d'emploi est plus forte pour les séniors

A La Réunion, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sont les plus touchés : ils sont 20 640 fin 2011, soit une hausse de 17,7 % sur un an. Cette hausse importante, fait suite à la forte hausse de 2010 (27,5 %).

La demande d'emploi des hommes a moins augmenté que celle des femmes (4,1 % contre 6,8 %). Les hommes et les femmes n'ont pas le même comportement vis-à-vis du marché du travail. En période de chômage de masse, les femmes sont amenées à se porter davantage sur le marché du travail pour compenser d'éventuelles pertes de revenu du ménage.

De plus elles se forment et cherchent un emploi essentiellement dans le tertiaire, qui est plus ou moins saturé. Les hommes, quant à eux, s'orientent en masse vers la production et le BTP, secteurs très sensibles à la conjoncture économique.

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Données CVS	Réunion			Métropole
	Nombre de demandeurs d'emploi		Variation sur un an	Variation sur un an
	Décembre 2010	Décembre 2011		
Catégorie A	115 900	122 240	5,5%	5,6%
Hommes	57 670	60 030	4,1%	3,8%
Femmes	58 230	62 210	6,8%	7,5%
Moins de 25 ans	19 420	19 970	2,8%	2,8%
De 25 à 49 ans	78 940	81 630	3,4%	3,2%
50 ans et plus	17 540	20 640	17,7%	16,0%
Catégorie ABC	131 200	138 290	5,4%	5,6%
Hommes	57 670	60 030	4,1%	4,1%
Femmes	58 230	62 210	6,8%	7,0%
Moins de 25 ans	19 420	19 970	2,8%	2,5%
De 25 à 49 ans	78 940	81 630	3,4%	3,5%
50 ans et plus	17 540	20 640	17,7%	15,5%
Moins d'un an	68 370	65 730	-3,9%	5,2%
Un an et plus (DELD)	62 370	72 560	15,5%	6,2%
dont 1 à 2 ans	33 080	33 510	1,3%	-1,7%
dont 2 ans et plus	29 750	39 050	31,3%	16,0%
Part de DELD	47,9%	52,5%	4,6 pts	0,2 pts
Catégorie ABCDE	145 130	153 260	5,6%	4,9%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

Les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Données CVS	Nombre de demandeurs d'emploi		Variation sur un an
	Décembre 2010	Décembre 2011	
Guadeloupe	53 660	57 030	6,3%
Martinique	40 470	41 905	3,5%
Guyane	16 671	17 415	4,5%
Réunion	115 900	122 240	5,5%
Ensemble DOM	226 701	238 590	5,2%
France métropolitaine	2 722 500	2 874 500	5,6%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

* Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SEPES, Dares.

Les catégories de demandeurs d'emploi

- A** : En recherche active, disponibles sans emploi.
- B** : En recherche active, en activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois précédent).
- C** : En recherche active, en activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois précédent).
- D** : Sans recherche active, non disponibles, sans emploi.
- E** : Sans recherche active, non disponibles, en emploi.

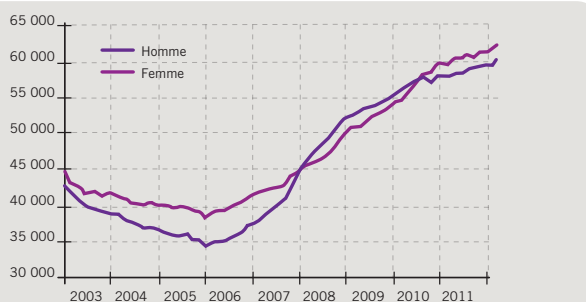
Caractéristiques des demandeurs d'emploi

Fin 2011 / DEFM A	Ensemble	Variation sur 1 an	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	DELD*	Variation sur 1 an
Par genre									
Hommes	49,2%	-0,6 pts	-	-	47,8%	48,8%	52,3%	49,8%	-2,4 pts
Femmes	50,8%	0,6 pts	-	-	52,2%	51,2%	47,7%	50,2%	2,4 pts
Par classe d'âge									
Moins de 25 ans	17,2%	-0,4 pts	16,7%	17,6%	-	-	-	9,0%	-0,3 pts
De 25 à 49 ans	67,0%	-1,3 pts	66,5%	67,6%	-	-	-	69,8%	-1,7 pts
50 ans et plus	15,8%	1,7 pts	16,8%	14,8%	-	-	-	21,2%	2,0 pts
Par niveau de qualification									
Manœuvres	9,2%	-0,1 pts	17,0%	1,5%	11,2%	8,7%	8,8%	9,7%	-0,5 pts
Ouvriers spécialisés	7,6%	-0,4 pts	14,0%	1,4%	4,6%	8,0%	9,1%	8,6%	-0,8 pts
Ouvriers qualifiés	6,0%	-0,5 pts	11,9%	0,4%	2,3%	6,2%	9,4%	6,6%	-0,7 pts
Employés non qualifiés	32,7%	0,3 pts	21,0%	44,0%	45,2%	30,7%	27,9%	33,0%	1,0 pts
Employés qualifiés	41,1%	0,7 pts	31,4%	50,5%	35,3%	42,8%	10,3%	39,6%	1,0 pts
Techniciens	1,3%	0,0 pts	1,8%	0,8%	1,1%	1,4%	1,0%	0,9%	0,0 pts
Agents de maîtrise	0,7%	0,0 pts	1,0%	0,5%	0,1%	0,8%	1,1%	0,6%	0,0 pts
Ingénieurs et cadres	1,4%	0,0 pts	1,9%	0,9%	0,2%	1,4%	2,4%	1,0%	0,0 pts
Par niveau d'étude									
Bac + 3 ou + 4 (I et II)	3,4%	0,2 pts	2,9%	3,9%	2,1%	4,1%	1,7%	2,1%	0,3 pts
Bac + 2 (III)	5,0%	0,3 pts	4,2%	5,7%	5,8%	5,5%	2,1%	3,5%	0,3 pts
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,3%	0,9 pts	12,0%	18,5%	26,5%	14,8%	5,2%	11,8%	0,5 pts
BEP, CAP (V)	38,1%	-0,5 pts	41,9%	34,6%	48,8%	39,5%	21,3%	37,1%	-0,3 pts
CEP, SES, BEPC (V bis)	11,6%	0,0 pts	10,5%	12,6%	12,9%	11,5%	10,2%	12,0%	0,4 pts
1er cycle, 2ème degré (VI)	26,6%	-0,9 pts	28,5%	24,7%	3,9%	24,6%	59,5%	33,5%	-1,2 pts

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)
*DELD : Demandeur d'emploi de longue durée (1 an ou plus) en catégorie ABC

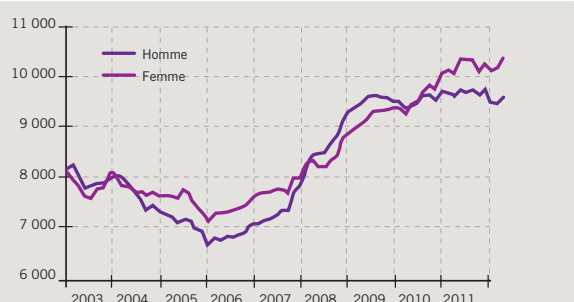
Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

Ensemble



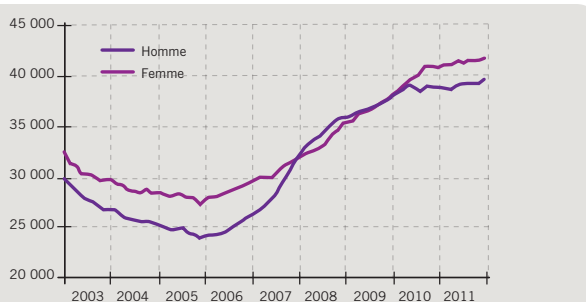
Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

Moins de 25 ans



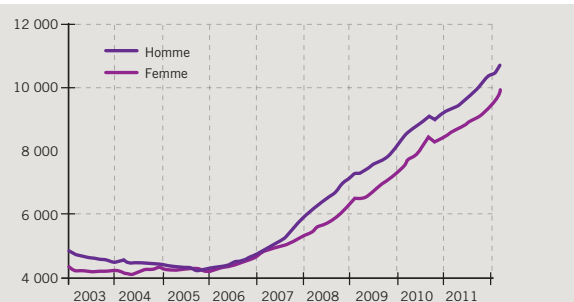
Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

De 25 à 49 ans



Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

50 ans et plus



Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

Le taux de chômage

Taux de chômage au sens du BIT (2ème trimestre 2011)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	France métropolitaine
Hommes	19,1%	18,9%	17,1%	27,5%	8,7%
Femmes	25,8%	22,5%	25,5%	31,8%	9,6%
Moins de 25 ans	52,9%	60,0%	47,8%	59,8%	21,7%
De 25 à 49 ans	24,4%	21,4%	19,6%	28,4%	8,3%
50 ans et plus	11,9%	10,7%	14,5%	17,3%	6,3%
Ensemble	22,6%	20,8%	21,0%	29,5%	9,1%

Source : Insee au 2ème trimestre 2011

Un taux de chômage de 29,5 %

Au deuxième trimestre 2011, 29,5 % de la population active était au chômage. Ce taux de chômage est le plus élevé des départements d'outre mer.

Les jeunes sont les plus touchés (59,8 %), ainsi que les femmes (31,8 % contre 27,5 % pour les hommes).

Les flux de demandeurs d'emploi (entrées - sorties)

Les inscriptions à Pôle emploi en catégorie A, B ou C

Données brutes	2010		2011		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids		
Par motif					
Fins de contrat (CDD)	28 992	31 519	23,4%		8,7%
Fins de missions d'interim	1 265	1 368	1,0%		8,1%
Licenciements économiques*	2 956	2 504	1,9%		-15,3%
Autres licenciements	5 143	5 222	3,9%		1,5%
Démissions	2 789	2 901	2,2%		4,0%
Premières entrées	15 441	12 600	9,4%		-18,4%
Reprises d'activité	9 595	10 295	7,6%		7,3%
Autres cas	77 912	68 174	50,7%		-12,5%
Par domaines professionnels					
Services aux particuliers et aux collectivités	30 222	27 352	20,3%		-9,5%
Commerce	19 760	19 568	14,5%		-1,0%
Bâtiment, travaux publics	19 590	17 895	13,3%		-8,7%
Gestion, administration des entreprises	16 261	16 170	12,0%		-0,6%
Hôtellerie, restauration, alimentation	9 027	9 216	6,8%		2,1%
Agriculture, marine, pêche	8 475	8 501	6,3%		0,3%
Transports, logistique et tourisme	8 164	7 852	5,8%		-3,8%
Santé, action sociale, culturelle et sportive	7 535	7 968	5,9%		5,7%
Maintenance	3 716	3 613	2,7%		-2,8%
Mécanique, travail des métaux	2 991	2 850	2,1%		-4,7%
Ensemble catégorie ABC	144 093	134 583	100,0%		-6,6%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

* : y compris fins de convention de conversion, de PAP anticipé et de CRP

Une baisse de 6,6 % des inscriptions, en un an

En 2011, 134 583 réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2010. Les inscriptions pour premières entrées et pour licenciements économiques sont en forte baisse (respectivement -18,4 % et -15,3 %). Par contre les inscriptions suite à une fin de CDD ou de mission d'interim sont en hausse de plus de 8 %, tout comme les inscriptions pour reprise d'activité (+7,3%).

Par domaines professionnels, les inscriptions dans les services aux particuliers et aux collectivités et dans la construction sont en nette diminution (autour de 9 %). A l'opposé, les inscriptions sont en hausse de 2,1 % dans l'hôtellerie-restauration et de 5,7 % dans la santé, l'action sociale culturelle et sportive.

Une baisse des sorties de 1,5 %

Parallèlement, en 2011, les sorties du fichier de Pôle emploi ont aussi diminué (-1,5 %), malgré une forte hausse des sorties pour reprise d'emploi (+12,8 %). Cette baisse est principalement due à la diminution de 7,7 % des défauts d'actualisation qui représentent 55,0 % des motifs de sorties.

Les sorties du fichier de pôle emploi pour entrées en stages sont en baisse de 8,1 %, alors que les sorties pour arrêt de recherche augmentent de 3,6 %.

Les sorties de Pôle emploi en catégorie A, B ou C

Données brutes	2010		2011		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids		
Reprises d'emploi déclarées	20 003	22 566	17,8%		12,8%
Entrées en stage	9 240	8 495	6,7%		-8,1%
Arrêts de recherche	4 059	4 205	3,3%		3,6%
Défauts d'actualisation	75 688	69 888	55,0%		-7,7%
Radiations administratives	8 430	7 830	6,2%		-7,1%
Autres cas	11 531	12 061	9,5%		4,6%
Ensemble catégorie ABC	128 951	127 056	100,0%		-1,5%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

La correction des variations saisonnières (CVS)

Les séries mensuelles de demande et d'offre d'emploi sont marquées par des phénomènes récurrents de nature saisonnière (par exemple inscription plus massive des jeunes en septembre), qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (CVS).

La CVS permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que la composante liée à la tendance (évolution de long terme), au cycle (fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi

Les offres d'emploi enregistrées

Données brutes	2010	2011		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Par type d'emploi				
Emplois durables (> 6 mois)	16 768	15 400	36,2%	-8,2%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	19 823	21 455	50,4%	8,2%
Emplois occasionnels (< 1 mois)	6 198	5 739	13,5%	-7,4%
Par secteur d'activité				
Agriculture	353	254	0,6%	-28,0%
Industrie	2 486	2 703	6,3%	8,7%
Construction	2 836	3 237	7,6%	14,1%
Commerce	4 488	4 629	10,9%	3,1%
Services	32 626	31 771	74,6%	-2,6%
Par domaine professionnel				
Services aux particuliers et aux collectivités	6 800	6 609	15,5%	-2,8%
Hôtellerie, restauration, alimentation	5 460	5 197	12,2%	-4,8%
Commerce	5 066	5 403	12,7%	6,7%
Santé, action sociale, culturelle et sportive	4 322	4 693	11,0%	8,6%
Bâtiment, travaux publics	3 907	4 725	11,1%	20,9%
Gestion, administration des entreprises	3 667	3 941	9,3%	7,5%
Agriculture, marine, pêche	3 560	3 696	8,7%	3,8%
Transports, logistique et tourisme	2 791	2 498	5,9%	-10,5%
Maintenance	3 339	1 905	4,5%	-42,9%
Communication, information, art et spectacle	1 594	1 443	3,4%	-9,5%
Ensemble des offres	42 789	42 594	100,0%	-0,5%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Un volume d'offres en baisse de 0,5 % par rapport à 2010

En 2011, Pôle emploi a collecté 42 594 offres d'emploi à La Réunion. Ce nombre est en baisse de 0,5 % par rapport à 2010, en raison de la nette baisse des offres d'emplois durables et occasionnels (respectivement -8,2 % et -7,4 %). La part des offres d'emplois durables représentent désormais 36 % de l'ensemble des offres.

Hausse de 14 % du nombre d'offres dans la construction

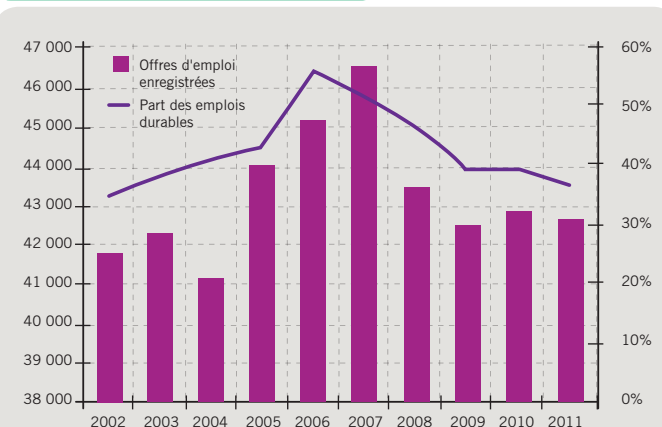
Dans le secteur de la construction, le nombre d'offres d'emplois est en hausse de 14,1 % par rapport à 2010 (après deux années de fortes baisses).

A l'opposé, le nombre d'offres dans les services diminue de 2,6 %, alors que ce secteur comptabilise les trois quart des offres collectées par Pôle emploi.

Le domaine professionnel des services aux particuliers et aux entreprises est le premier en termes de nombre d'offres déposées à Pôle emploi. Il représente 15,5 % des offres en 2011 et a diminué de 2,8 % en un an. Les métiers de l'hôtellerie, restauration et alimentation arrivent deuxièmes, avec une baisse du nombre des offres de 4,8 % en un an.

Dans les métiers du bâtiment et de la construction, le nombre d'offre est reparti à la hausse (+20,9 % sur un an)

Evolution de la collecte des offres



Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Les offres d'emploi satisfaites par Pôle emploi

Les offres d'emploi satisfaites

Données brutes	2010	2011		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Emplois durables (> 6 mois)	14 860	13 587	34,8%	-8,6%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	18 448	19 895	50,9%	7,8%
Emplois occasionnels (< 1 mois)	6 008	5 602	14,3%	-6,8%
Ensemble des offres	39 316	39 084	100,0%	-0,6%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Plus de 9 offres sur 10 sont satisfaites

En 2011, 39 084 offres d'emploi sont satisfaites à La Réunion, soit 92 % de l'ensemble des offres collectées par Pôle emploi. Par rapport à 2010, le taux de satisfaction est stable, mais le nombre d'offres satisfaites est en légère baisse de 0,6 %.

Cette baisse est imputable à la forte baisse du nombre d'offres d'emplois durables de 6 mois et plus.

Part des offres d'emploi satisfaites

Données brutes	2010	2011	Variation en point
Ensemble des offres	92,0%	91,9%	-0,1 pts

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

La formation en alternance

Le contrat d'apprentissage

Effectifs au 31/12	2010 *	2011 **	Variation
Contrats d'apprentissage	3 855	4 177	8,4%
CFA agricoles	369	374	1,4%
Chambre de commerce et d'industrie	1 281	1 510	17,9%
Chambre des métiers et de l'artisanat	2 115	2 178	3,0%
Université, privé, CREPS	90	115	27,8%

Source : Rectorat (* : enquête lourde ; ** : enquête rapide - données provisoires)

Fin 2011, 4 177 jeunes réunionnais sont apprentis et suivent une formation en alternance. Ils sont 8,4 % de plus qu'à fin décembre 2010.

Cette hausse concerne tous les CFA. Elle est cependant plus forte pour les CFA récents de l'Université et du privé (+27,8 %) et pour les CFA de la CCI (17,9%).

Le contrat d'apprentissage : une filière de la formation initiale

Le contrat d'apprentissage constitue une filière de la formation initiale à part entière. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, des dérogations à ces limites d'âge étant possibles. Son objectif est de donner aux jeunes, ayant satisfait l'obligation scolaire, une formation générale théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier à durée déterminée (de 1 à 3 ans), prévoyant une formation alternant périodes en organismes de formation (CFA, section apprentissage) et périodes en entreprise. Le salaire perçu par l'apprenti est fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation. Hormis les entreprises de travail temporaire, toutes les entreprises du privé et du public confondues peuvent contracter des contrats d'apprentissage.

Le contrat de professionnalisation

Entrées dans l'année	Nombre de contrats		Variation sur un an
	2010	2011	
Contrats de professionnalisation	3 153	3 419	8,4%
dont jeunes de moins de 26 ans	2 364	2 875	21,6%
Hommes	1 468	1 591	8,4%
Femmes	1 685	1 828	8,5%
Niveau de formation à l'entrée			
Bac + 2 et plus (I à III)	446	568	27,4%
Bac (IV)	1 104	1 229	11,3%
CAP, BEP (V)	946	1 018	7,6%
Autres (Vbis VI)	657	601	-8,5%
Situation avant l'entrée			
Contrat aidé, stage, formation pro.	481	407	-15,4%
Salariés	178	211	18,5%
Demandeurs d'emploi	1 818	2 072	14,0%
Inactivité ou fin de scolarité	676	729	7,8%
Type de contrat			
CDD (yc. le travail temporaire)	3 059	3 274	7,0%
CDI	94	145	54,3%
Durée du contrat			
Moins de 12 mois	932	834	-10,5%
12 mois et plus	2 221	2 585	16,4%

Source : DARES - DTEFP

Plus d'entrées en 2011

En 2011, 3 419 réunionnais ont signé un contrat de professionnalisation, soit une hausse de 8,4 % sur un an. Cette hausse concerne les jeunes de moins de 26 ans, qui sont 500 de plus (+21,6 %). La proportion des jeunes entrés en contrat de professionnalisation est de 84 % en 2011 contre 75 % en 2010.

Dans l'ensemble, les femmes sont majoritaires : elles représentent 53,5 % des entrées en contrats de professionnalisation en 2011. Les bénéficiaires ont un niveau de formation plutôt élevé : 17,5 % d'entre eux ont un niveau inférieur au CAP BEP.

Le nombre de CDI augmente sensiblement (54,3 %), mais reste très minoritaire.

Le contrat de professionnalisation : une formation en alternance commune aux jeunes et aux adultes

Le contrat de professionnalisation s'est substitué aux anciens contrats en alternance (contrats de qualification jeune et adulte, contrat d'orientation et contrat d'adaptation), dans le cadre de la loi du 4 mai 2004. Il est réservé aux jeunes de moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, aux bénéficiaires de minima sociaux et aux personnes sortant d'un contrat aidé, sans restriction liées aux diplômes.

Il a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des bénéficiaires en leur permettant d'acquérir une qualification. Cette qualification doit être enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles, être reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale ou figurer sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle. La durée des contrats est de 12 mois, portée à 24 mois après dérogation. La durée de la formation et des actions de professionnalisation est de 15 % à 25 % de la durée du contrat avec un minimum de 150 heures.

L'insertion des jeunes

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

	Nombre de contrats		Variation sur un an
	2010	2011	
Entrées globales	2 904	5 646	94,4%
Entrées de droit commun	5 646	4 992	-11,6%
Entrées renforcées	3 142	2 726	-13,2%
Hommes	-	2 475	-
Femmes	-	2 517	-
Fin de contrats	-	5 607	-
Part emploi durable	-	22,0%	-
Part emploi non durable	-	7,9%	-
Part formation	-	11,2%	-

Source : DARES - DIECCTE

Le contrat d'autonomie

	2008-2011
Entrées globales	873
Taux de sortie positive (Sorties positives / Sorties totales)	46,0%

Source : DIECCTE (2008 porte sur le 4ème trimestre)

5 650 jeunes entrés en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

En 2011, 5 650 jeunes réunionnais de moins de 26 ans ont signé un contrat d'insertion dans la vie sociale, avec l'une des quatre missions locales de l'île. Parmi eux, 2 726 ont signé un CIVIS renforcé et bénéficient d'un suivi plus fréquent.

En 2010 après 18 mois d'accompagnement, 29 % des jeunes réunionnais trouvent un emploi durable. Ce taux de sortie positive est en baisse de deux points par rapport à 2009. Il est aussi supérieur à celui des Antillais et Guyanais (7%) et à celui des jeunes métropolitains (22,7 %).

873 en contrats d'autonomie

Depuis le début du dispositif, en octobre 2008, 873 jeunes ont signé un contrat d'autonomie. Parmi eux, 73 % ont un niveau de formation inférieur à V et 85 % n'étaient pas connus du service public de l'emploi.

Parmi les sortants, 46 % ont trouvé un emploi durable, une formation qualifiante ou ont créé leur entreprise.

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), issu du plan de cohésion sociale, a pour objectif d'accompagner vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand) les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion professionnelle. Il se décline en deux volets : le CIVIS renforcé pour les jeunes sortis de la scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale et le CIVIS de droit commun pour les jeunes ayant suivi une scolarité jusqu'à un niveau BAC+2 non validé. Chaque jeune rencontre régulièrement un conseiller référent unique d'une mission locale.

Le contrat d'autonomie est un dispositif mis en place au quatrième trimestre 2008 dans le cadre du plan « Espoir Banlieues ». Il s'agit d'une expérimentation sur 3 ans d'un parcours court et intensif, appliquée sur 35 départements. Il concerne les jeunes de 16 à 30 ans, résidant dans une zone couverte par un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il a pour objectif la construction d'un projet contractualisé, permettant, à terme, l'autonomie du bénéficiaire, reposant soit sur un emploi durable, soit sur une création effective d'entreprise, soit sur l'accès à une formation qualifiante.

Moins de PIJ création

En 2011, 165 jeunes réunionnais de moins de 31 ans ont bénéficié de l'aide financière du PIJ création pour créer une entreprise, soit une baisse de 55 % par rapport à 2010. Ces créateurs sont majoritairement des hommes.

Le projet initiative-jeune (PIJ) création

Nouveaux créateurs de l'année*	Nombre de PIJ		Variation sur un an
	2010	2011	
Entrées décisions favorables	369	165	-55,3%
Hommes	210	105	-50,0%
Femmes	159	60	-62,3%

Source : ASP - Traitement SESE
* Dossiers payés, premier versement dans l'année.

Le Projet Initiative-Jeune (PIJ) fait partie des mesures prévues par la loi d'orientation pour l'Outre-mer du 13 décembre 2000 destinées à élargir les possibilités d'insertion professionnelle des jeunes d'Outre-mer ainsi qu'à contribuer au développement économique local. Le PIJ concerne les jeunes de 18 à 30 ans et se décline en deux dispositifs.

Le PIJ volet création vise tout particulièrement à soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprise de moins de 31 ans. L'aide, ouverte à l'ensemble des activités (industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ...), est constituée d'un capital, exonéré de charges sociales et fiscales, dont le montant dépend de la nature du projet, tout en ne pouvant excéder 7 320 €.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE 2010 - 2011 à La Réunion

	2010	2011	11/10
Nombre de personnes informées	2 490	2 003	-19,6%
dont Education nationale	1 910	1 459	-23,6%
dont DIECCTE	289	257	-11,1%
Nombre de dossiers déposés	1 765	1 562	-11,5%
dont Education nationale	1 065	912	-14,4%
dont DJCCS	425	368	-13,4%
dont DIECCTE	99	100	1,0%
Nombre de candidats accompagnés	441	384	-12,9%
dont Education nationale	313	295	-5,8%
dont DIECCTE	47	43	-8,5%
Nombre de validations	1 088	781	-28,2%
Totales	720	500	-30,6%
Partielles	368	281	-23,6%
dont Education nationale	565	473	-16,3%
dont DJCCS	385	222	-42,3%
dont DIECCTE	32	37	15,6%

Source : Carif-Oref - CRIS VAE

Une baisse des dossiers déposés et des validations

En 2011, 2 000 réunionnais se sont informés sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience, soit une baisse de 19,6 % sur un an.

Les dossiers déposés représentent 78 % du nombre de personnes informées. Leur nombre est en baisse de 11,5% sur un an.

Dans l'ensemble, le nombre de validation est en baisse de 28 %. La baisse la plus forte concerne les validations de la DJSCS (-42 %).

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel mis en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Elle complète les différentes modalités d'accès à la certification que sont la formation initiale, la formation continue et la formation en alternance. Elle permet de valoriser une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et ainsi d'obtenir un titre professionnel du ministère de l'Emploi, un diplôme des autres ministères, ou une certification de qualification professionnelle d'une branche professionnelle. La Réunion compte 11 services valideurs de la VAE, dont le rectorat, la DIECCTE, la DRASS... Ces services proposent plus de 1 000 certifications sur l'île.

Les titres professionnels

La validation des titres professionnels à la DIECCTE

	2010	2011	Variation
Nombre de sessions de validation	355	438	23,4%
Stagiaires présentés	2 449	2 355	-3,8%
Stagiaires reçus (titre complet)	1 969	1 895	-3,8%
Taux de réussite (titre complet)	80,4%	80,5%	0,1 pts
Les titres les plus obtenus (2011)			
Vendeur spécialisé en magasin	326	336	3,1%
Employé commercial en magasin	270	148	-45,2%
Agent de propreté et d'hygiène	135	135	0,0%
Assistance de vie aux familles	213	111	-47,9%
Secrétaire assistante	71	89	25,4%
Secrétaire comptable	85	77	-9,4%

Source : DIECCTE

Une hausse des sessions et une baisse des stagiaires en 2011

En 2011, 2 355 réunionnais se sont présentés à une des 438 sessions de validation d'un titre professionnel, soit une baisse de 3,8 % par rapport à 2010. Dans le même temps le nombre de stagiaires présenté à un CCP a triplé, passant de 307 à 932 en 2011. Ainsi, cette année, beaucoup plus de stagiaires n'ont présenté qu'une partie du titre.

Parmi les stagiaires présentés à un titre, 1 895 ont obtenu le titre complet, soit un taux de réussite de 80,5 %, comparable à celui de 2010.

Comme les années précédentes, les titres concernant la vente, le secrétariat, la comptabilité et les services à la personne sont les plus demandés et obtenus.

Les titres délivrés par le Ministère de l'emploi peuvent être préparés à l'AFPAR ou dans des centres privés agréés. Les formations sont conçues pour un public d'adultes déjà entré dans la vie active. Elles relèvent du champs de la formation continue d'adultes et sont centrées sur les activités professionnelles.

Les contrats aidés

Evolution des contrats aidés prescrits

Signatures totales dans l'année (y compris renouvellements)	2010	2011	Variation
Contrats d'accès à l'emploi (CAE-DOM) Secteur marchand	3 236	2 351	-27,3%
Contrats uniques d'insertion (CUI) Secteur non marchand	23 801	25 680	7,9%
Ensemble	27 037	28 031	3,7%

Source : ASP - Traitement SESE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, à La Réunion, est entré en vigueur le nouveau « contrat unique d'insertion » (CUI) créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008. Ce contrat est entré en vigueur en Métropole à partir du 1^{er} janvier 2010. Le CUI remplace les contrats aidés issus de la loi de Cohésion Sociale.

Le contrat unique d'insertion prend la forme, dans un cadre rénové, du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand, ou CAE-DOM pour La Réunion et du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand. Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Une hausse du nombre de contrats aidés en 2011

En 2011, 28 031 contrats aidés ont été signés à La Réunion, soit une hausse de 3,7 % par rapport à 2010, dont une partie ont pris effet en 2012. Les contrats aidés du secteur marchand sont en forte baisse de 27,3 % soit 900 contrats de moins. Les contrats aidés du secteur non marchand sont en hausse de 7,9 %, soit environ 1 900 contrats de plus.

Les bénéficiaires de contrats aidés marchands sont plus souvent des hommes à 59,3 %. Ils sont pour 16,5 % des jeunes et pour 7 % des séniors. Leur niveau de formation est relativement élevé : 26 % d'entre eux ont un niveau inférieur au CAP BEP, contre 38 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les bénéficiaires des contrats aidés non marchands, sont un peu plus souvent des femmes (52%). Ils sont aussi un peu plus souvent âgés de 50 ans et plus (12,4 %) et, pour la moitié d'entre d'eux, ont un niveau de formation inférieur au CAP-BEP.

Caractéristiques des contrats aidés

Entrées dans l'année en %	Secteur Marchand			Secteur Non marchand		
	2010	2011	Ecart en point	2010	2011	Ecart en point
Entrées totales	100,0%	100,0%	0,0 pts	100,0%	100,0%	0,0 pts
dont premières entrées	80,7%	99,9%	19,2 pts	66,0%	84,4%	18,4 pts
Caractéristiques du bénéficiaire						
Hommes	57,8%	59,3%	1,6 pts	45,8%	47,8%	1,9 pts
Femmes	42,2%	40,7%	-1,6 pts	54,2%	52,2%	-1,9 pts
Moins de 26 ans	14,1%	16,5%	2,4 pts	16,7%	17,0%	0,3 pts
De 26 à 49 ans	80,6%	76,4%	-4,2 pts	72,2%	70,6%	-1,6 pts
50 ans et plus	5,3%	7,1%	1,8 pts	11,1%	12,4%	1,3 pts
Bac + 2 et plus (I à III)	7,6%	8,3%	0,7 pts	4,3%	4,1%	-0,3 pts
Bac (IV)	18,7%	19,0%	0,3 pts	10,9%	8,5%	-2,4 pts
CAP, BEP (V)	39,9%	46,9%	7,1 pts	27,9%	34,1%	6,2 pts
Autres (Vbis et VI)	33,8%	25,7%	-8,1 pts	56,9%	53,3%	-3,5 pts
Caractéristiques de l'employeur						
Collectivités territoriales	-	-	-	41,0%	38,7%	-
Associations-Fondations	3,5%	7,2%	-	29,0%	40,1%	-
Etablissements publics d'enseignement	-	-	-	9,0%	6,8%	-
Autres établissements Publics	-	-	-	21,0%	14,4%	-
Entreprises	96,5%	92,8%	-	-	-	-
Agriculture	6,4%	2,7%	-	-	-	-
Industrie	10,6%	13,3%	-	-	-	-
Construction	9,5%	10,1%	-	-	-	-
Commerce	25,8%	28,2%	-	-	-	-
Services	47,7%	45,7%	-	-	-	-
Bassin Nord	31,4%	28,1%	-	18,6%	25,2%	-
Bassin Sud	29,2%	31,6%	-	38,0%	35,7%	-
Bassin Est	15,6%	15,9%	-	10,4%	14,0%	-
Bassin Ouest	23,9%	24,4%	-	33,0%	25,1%	-

Source : ASP - Traitement SESE

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Les associations intermédiaires (AI)

	2010	2011	Variation
Heures travaillées	462 305	462 365	0,0%
Equivalent temps plein (ETP*)	289	289	0,0%
Publics accueillis	2 812	2 773	-1,4%
dont femmes	1 665	2 773	66,5%
dont moins de 26 ans	976	1 336	36,9%
dont chômeur longue durée	1 879	1 046	-44,3%
Publics sortis	1 169	1 393	19,2%
Nombre de sorties dynamiques	717	827	15,3%
CDI	179	221	23,5%
CDD	311	352	13,2%
Formation ...	227	254	11,9%
Taux de sorties dynamiques	61,3%	59,4%	-2,0 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

En 2011, 2 773 réunionnais ont été mis à disposition par des associations intermédiaires, soit une baisse de 1,4 % par rapport à 2010. Ces personnes ont, en revanche, effectué autant d'heures. Au final, 59,4 % des bénéficiaires sont sortis du dispositif, en CDI, en CDD ou en formation (sorties dynamiques), soit une baisse de 2 points par rapport à 2010.

Les entreprises d'insertion ont accueillies 87 personnes en 2011, soit une de plus qu'en 2010. Les résultats sont en baisse, avec un taux de sorties dynamiques de 48,7 %, soit une baisse de 20 points en un an.

Les entreprises de travail temporaire d'insertion ont accueilli, en 2011, 1 601 personnes, soit une baisse de 11,8 % par rapport à 2010. Ces bénéficiaires ont, effectué moins d'heures de travail (-12,5 %). Le taux de sortie dynamique est en hausse avec 73,5 %, bien au-delà de l'objectif de 60 %.

Comme en 2009, le dispositif ateliers et chantiers d'insertion compte 43 chantiers. Ces derniers ont employé 1 094 personnes, soit une baisse de 14,5 % par rapport à 2010.

Les entreprises d'insertion (EI)

	2010	2011	Variation
Postes conventionnés (ETP)*	63	64	1,6%
Publics accueillis	86	87	1,2%
dont femmes	22	17	-22,7%
dont moins de 26 ans	21	17	-19,0%
dont chômeur longue durée	41	39	-4,9%
Publics sortis	38	39	2,6%
Nombre de sorties dynamiques	26	19	-26,9%
CDI	10	2	-80,0%
CDD	5	14	180,0%
Formation ...	11	3	-72,7%
Taux de sorties dynamiques	68,4%	48,7%	-19,7 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

	2010	2011	Variation
Nombre d'ACI conventionnées	49	43	-12,2%
Nombre de contrats aidés	1 279	1 094	-14,5%

Source : DIECCTE

Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

	2010	2011	Variation
Heures travaillées	652 956	571 379	-12,5%
Equivalent temps plein (ETP*)	408	357	-12,5%
Publics accueillis	1 816	1 601	-11,8%
dont femmes	632	644	1,9%
dont moins de 26 ans	688	797	15,8%
dont chômeur longue durée	1 307	1 090	-16,6%
Publics sortis	597	703	17,8%
Nombre de sorties dynamiques	406	517	27,3%
CDI	224	219	-2,2%
CDD	88	183	108,0%
Formation ...	94	115	22,3%
Taux de sorties dynamiques	68,0%	73,5%	5,5 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) a pour mission de permettre aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un emploi et, en parallèle, à des mesures d'accueil et d'accompagnement.

Il existe trois types de structures d'accueil pérennes dont l'activité diffère en fonction de l'éloignement des bénéficiaires par rapport à l'emploi. Les associations intermédiaires mettent à disposition des personnes en grandes difficultés d'insertion. Les entreprises d'insertion, proposent des postes de travail en interne, aux bénéficiaires, souvent au chômage depuis longtemps. Les entreprises de travail temporaire d'insertion proposent des missions d'intérim.

Les ateliers et chantiers d'insertion, forment un quatrième type de structure d'insertion, de manière ponctuelle. Ils s'adressent à un public en difficulté, recruté sous forme de contrats aidés.

La création et la reprise d'entreprises : dispositif Nacre

509 nouveaux repreneurs ou créateurs d'entreprises « Nacre » en 2011

En 2011, 509 nouveaux réunionnais portent un projet de reprise ou de création d'entreprise via le dispositif Nacre. Parmi eux, 70 % sont des demandeurs d'emploi et 35 % des bénéficiaires de minima sociaux. Les femmes sont minoritaires (41 %), tout comme les jeunes et les seniors qui représentent respectivement 17 % et 8 % des porteurs de projets.

En cumulé depuis janvier, 1 201 phases métiers ont démarré à La Réunion. Parmi elles, 52 % sont en phase d'aide au montage, 34 % en phase de structuration financière du montage et 14 % en phase d'appui au démarrage.

Depuis mars 2009, 1495 personnes ont bénéficié à la Réunion de ce dispositif, 502 entreprises ont été créées pour un montant global d'investissement dans l'économie réunionnaise de 16,5 millions d'euros. Au total près de 3,2 millions d'euros de prêt à taux zéro NACRE ont été décaissés pour un effet levier auprès du secteur bancaire local de 2,29 fois soit 7,3 millions d'euros de prêts bancaires complémentaires.

En 2011, le profil type du bénéficiaire réunionnais est un demandeur d'emploi de niveau Bac d'environ 40 ans qui a créé une activité commerciale, a obtenu 5 555 euros de prêt NACRE à taux zéro remboursable sur 5 ans assorti d'un prêt complémentaire de 13 596 euros.

Les projets et les actions «Nacre»

	2010	2011	Variation
Phases métiers conventionnées	1 573	1 201	-23,6%
Phases métiers démarrées	959	825	-14,0%
Aide au montage (Phase 1)	522	431	-17,4%
Structuration financière (Phase 2)	312	276	-11,5%
Appui démarrage et développement (Phase 3)	125	118	-5,6%
Porteurs de projet accompagnés	774	808	4,4%
Dont primo-accédant	611	509	-16,7%
dont demandeurs d'emploi	406	355	-12,6%
dont bénéficiaires de minima sociaux	176	176	0,0%
dont jeunes	117	85	-27,4%
dont seniors	30	39	30,0%
dont femmes	233	209	-10,3%

Source : DIECCTE

Nacre : nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE) remplace les aides EDEN et les chèquiers conseils. Ce dispositif est destiné aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires de minima sociaux et aux salariés qui reprennent leur entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire. Il intervient dès le montage du projet suivant un parcours coordonné en trois phases : aide au montage du projet, appui au financement du projet et appui au développement de l'entreprise.

Le chômage partiel

Un recours à l'activité partielle en baisse en 2011

En 2011, 49 entreprises réunionnaises ont eu recours à l'activité partielle, soit 14 de moins qu'en 2010. Cette activité partielle a concerné 259 salariés, pour un volume de 59 177 heures autorisées au total, soit une baisse de 58,6 %.

Parmi ces entreprises, 16 ont été autorisées à consommer au maximum 44 465 heures d'activité partielle de longue durée, pour 172 salariés. Le nombre d'heures a diminué de moitié par rapport à 2010.

Le chômage partiel et l'activité partielle de longue durée

Les salariés qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de salaire imputable, soit à la fermeture temporaire de leur établissement ou partie d'établissement, soit à la réduction de l'horaire habituel de travail pratiqué dans l'établissement ou partie d'établissement en deçà de la durée légale de travail de 35 heures, peuvent bénéficier d'une indemnisation au titre du **chômage partiel**. La réduction ou la suspension temporaire de l'activité de l'entreprise doit être imputable à la conjoncture économique ou à certains événements particuliers : difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, sinistres ou intempéries de caractère exceptionnel...

L'allocation spécifique versée par l'Etat, au titre du chômage partiel, peut être accordée dans la limite d'un contingent annuel d'heure fixé par arrêté. Lorsque le chômage partiel est total (aucune heure de travail par semaine) la durée d'application du régime d'indemnisation ne peut pas excéder 6 semaines consécutives.

Mis en place par le décret du 29 avril 2009, l'**activité partielle de longue durée** est un dispositif alternatif au chômage partiel classique. Il allie soutien aux entreprises, meilleure indemnisation des salariés subissant une réduction d'activité de longue durée et préservation de l'emploi. L'activité partielle de longue durée remplace l'ancien dispositif du « temps réduit indemnisé de longue durée ». Ce dispositif est cofinancé par l'Etat, l'Unedic et les entreprises concernées.

	2010	2011	Variation
Activité partielle			
Entreprises concernées	63	49	-22,2%
Salariés concernés	467	259	-44,5%
Heures autorisées	142 845	59 177	-58,6%
Dont activité partielle de longue durée			
Entreprises concernées	26	16	-38,5%
Salariés concernés	281	172	-38,8%
Heures autorisées	88 569	44 465	-49,8%

Source : DIECCTE

La fréquentation touristique

La fréquentation touristique

	2010	2011	Variation	Part
Total touristes	420 300	471 300	12,1%	100,0%
Pays de résidence				
France métropolitaine	346 200	381 600	10,2%	81,0%
Union Européenne	17 200	19 600	14,0%	4,2%
Maurice	18 400	18 200	-1,1%	3,9%
Autre pays	38 500	51 900	34,8%	11,0%
Catégorie de tourisme				
Tourisme d'agrément	162 500	197 400	21,5%	41,9%
Tourisme d'affaires	39 800	43 400	9,0%	9,2%
Visite famille, amis (affinitaire)	197 900	211 900	7,1%	45,0%
Autre	20 100	18 600	-7,5%	3,9%
Mode d'hébergement				
Hôtel, résidence de tourisme	121 800	137 400	12,8%	29,2%
Gîte, village vacances	40 500	48 800	20,5%	10,4%
Location	45 500	63 500	39,6%	13,5%
Parents, amis	198 800	206 600	3,9%	43,8%
Autre hébergement	13 800	15 000	8,7%	3,2%
Durée des séjours (en jours)				
Durée moyenne	14,6	17,0	16,4%	-
dont hôtels	6,8	7,0	2,9%	-
Dépenses des touristes (en euros)				
Par ménage	1 248	1 311	5,0%	-
Par personne	705	730	3,5%	-
Par jour / personne	49	43	-12,2%	-
Dépenses totales en millions d'euros				
Ensemble	296,3	344,2	16,2%	-

Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques.

Une année record pour le tourisme réunionnais

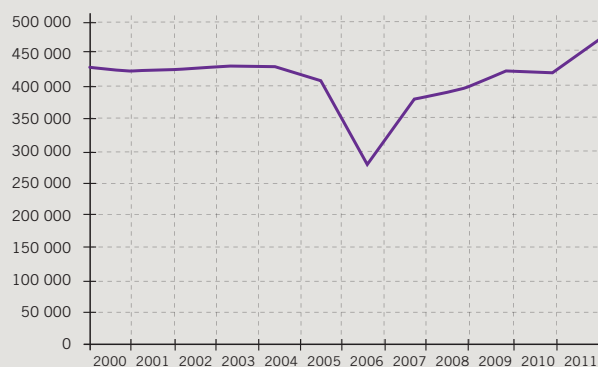
En 2011, 471 000 touristes ont visité l'île de La Réunion. Ce niveau record dépasse largement les 430 000 touristes du début des années 2000 et constitue une augmentation de 12 % par rapport à 2010.

Avec 197 400 touristes, le tourisme d'agrément progresse de 21,5 % en un an et tend à rattraper le touriste affinitaire (211 900 en 2011). Les touristes en provenance de métropole sont toujours largement majoritaires. Ils représentent 81 % des touristes et sont 10 % de plus qu'en 2010.

L'hébergement chez les parents ou les amis reste prépondérant, mais progresse peu (3,9 %). L'hébergement marchand (autre que chez les proches) a fortement progressé, notamment les gîtes et villages de vacances (+20,5%) et les locations meublées (+39%).

Les touristes, plus nombreux, sont aussi restés plus longtemps sur l'île (17 jours en moyenne contre 14,6 en 2010). Ainsi, les dépenses totales liées aux séjours ont atteint 344 millions d'euros, soit une hausse de 16,2 %.

Le nombre de touristes



Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques.

La fréquentation hôtelière

Le nombre de nuitées

	2010	2011	Variation	Part
0 à 2 étoiles	222 000	238 600	7,5%	28,6%
3 étoiles	377 900	392 800	3,9%	47,0%
4 et 5 étoiles	160 500	204 300	27,3%	24,4%
Ensemble	760 400	835 700	9,9%	100,0%

Les taux d'occupation

Par trimestre	T1	T2	T3	T4
0 à 2 étoiles	55,0%	54,2%	54,8%	75,0%
3 étoiles	57,0%	57,0%	53,2%	75,0%
4 et 5 étoiles	54,1%	60,9%	54,5%	79,0%
Ensemble	64,7%	63,2%	58,1%	80,0%

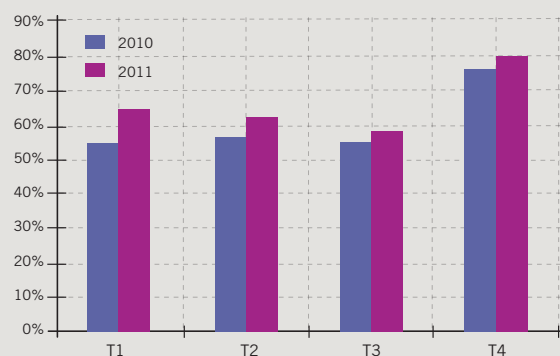
Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Une année exceptionnelle pour la fréquentation hôtelière

En 2011, le nombre de nuitées dans les hôtels classés de La Réunion a atteint 835 700, soit une augmentation de 10 %, et de 3% par rapport à 2008, année où le niveau des nuitées avait été très bon. Les hôtels 4 et 5 étoiles profitent le plus de cette croissance, avec une hausse de 27 % de leur fréquentation.

Les taux d'occupation sont eux aussi meilleurs qu'en 2010.

Le taux d'occupation globale par trimestre



Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Le commerce extérieur

(hors échange avec le reste de la France)

Une hausse des exportations et des importations en 2011

En 2011, La Réunion a exporté 177 millions d'euros de biens, en dehors des frontières françaises, soit une augmentation de 9,8% par rapport à 2010. Les produits issus de la pêche sont les plus exportés avec près de 61 millions d'euros en 2011 (en hausse de 16 %). Les produits alimentaires divers (notamment le sucre) arrivent en deuxième position, avec près de 48 millions d'euros en 2011 et une baisse de 10,7 %. L'exportation de déchets industriels, en troisième position a fortement augmenté (+79 %). Ces trois produits représentent 74,5 % des exportations totales.

Parallèlement, La Réunion a importé pour 2,07 milliards d'euros de biens en 2011, en provenance des pays tiers, soit une hausse de 24,8 %. Cette hausse importante s'explique en partie par la hausse en valeur des produits pétroliers (+ 30 %) et par la hausse conjoncturelle des produits de la construction aéronautique (+ 244 %).

Par pays (en milliers d'euros)

	2010	2011	Variation	Principal produit
Exportations	161 281	177 034	9,8%	
Vietnam	4 416	23 562	433,6%	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
Espagne	18 040	20 933	16,0%	Produits alimentaires divers
Madagascar	15 121	18 710	23,7%	Aliments pour animaux
Inde	10 123	13 120	29,6%	Déchets industriels
Royaume-Uni	14 767	11 664	-21,0%	Produits alimentaires divers
Importations	1 661 553	2 073 983	24,8%	
Singapour	389 650	503 653	29,3%	Produits pétroliers raffinés et coke
Etats-Unis	74 593	248 407	233,0%	Produits de la construction aéronautique et spatiale
Chine	203 062	212 877	4,8%	Composants et cartes électroniques
Allemagne	141 333	169 741	20,1%	Produits de la construction automobile
Afrique du Sud	106 672	112 639	5,6%	Houille

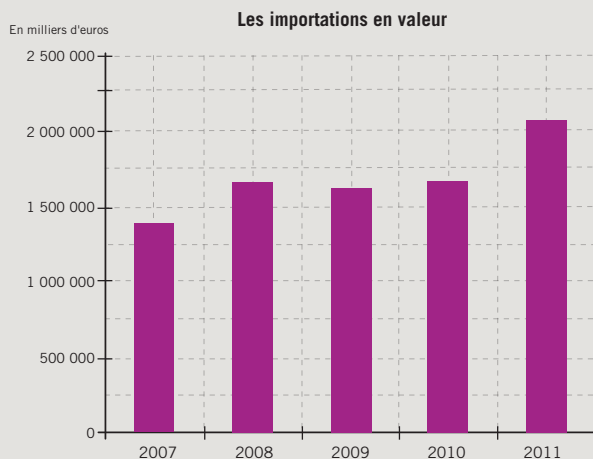
Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Par pays (en milliers d'euros)

	2010	2011	Variation	Principal pays
Exportations	161 281	177 034	9,8%	
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	52 216	60,666	16,2%	Vietnam
Produits alimentaires divers	53 388	47 693	-10,7%	Espagne
Déchets industriels	13 106	23 508	79,4%	Inde
Aliments pour animaux	8 102	9 679	19,5%	Madagascar
Produits de la construction automobile	3 995	6 331	58,5%	Madagascar
Importations	1 661 553	2 073 983	24,8%	
Produits pétroliers raffinés et coke	452 751	589 718	30,3%	Singapour
Produits de la construction aéronautique et spatiale	67 905	233 830	244,3%	Etats-unis
Produits de la construction automobile	137 892	151 309	9,7%	Allemagne
Matériel électrique	47 029	88 946	89,1%	Allemagne
Houille	57 943	72 529	25,2%	Afrique du sud

Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Evolution des importations et des exportations



Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Le FSE en 2011

Le Fonds Social Européen (FSE) participe à la politique de l'union européenne en faveur de la cohésion économique et sociale, par sa contribution à l'amélioration et au renforcement de l'intégration sociale et de l'investissement dans le capital humain.

Un mode de gestion partenarial

Depuis plus de vingt ans, le Fonds Social Européen est géré, à La Réunion, en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général grâce à l'Agence de Gestion des Initiatives Locales en matière Européenne (AGILE). Cette structure, unique en France, a été créée pour assurer les missions et la représentativité de l'autorité de gestion.

Un programme opérationnel « convergence »

A La Réunion, le FSE se décline en un Programme Opérationnel (PO) « Convergence » destiné aux régions les moins développées, dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Ce PO possède un système de gestion indépendant de celui de la métropole, dont la DIECCTE est service ordonnateur, et le préfet l'autorité de gestion. Sur la période 2007-2013, il se décompose en deux axes et 46 mesures, avec près de 517 millions d'euros à programmer. Fin 2011, 358 millions d'euros ont été programmés, soit 69 % de la programmation totale.

En 2011, les principaux dispositifs financés via la DIECCTE sont la mobilité (avec LADOM), le service militaire adapté (SMA), les compétences clés (la lutte contre l'illettrisme et la pédagogie personnalisée) et l'accompagnement des demandeurs d'emploi et de la création d'entreprise.

Les 4 fonds structurels Européens

L'Union européenne dispose de quatre fonds structurels Européens. Ils sont destinés à renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne. Ils permettent d'octroyer des aides financières, à caractères structurels, à des programmes pluriannuels de développement régional (les programmes opérationnels ou PO), négociés entre les régions, les Etats membres et la commission européenne. La dernière programmation concerne la période 2007-2013.

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) finance des infrastructures, des investissements productifs pour créer de l'emploi, des projets de développement local et des aides aux PME.

Le Fonds Social Européen (FSE) favorise l'adaptation de la population active aux mutations du marché de l'emploi, ainsi que l'insertion professionnelle des chômeurs et des groupes désavantagés, notamment en finançant des actions de formation et des systèmes d'aide à l'embauche.

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) vise à accompagner les mutations de l'espace rural.

Le Fonds Européen pour la Pêche (FEP) vise à assurer le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le FEDER en 2011

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) soutient l'amélioration de la compétitivité des régions européennes. Il finance de façon prioritaire l'innovation, l'économie de la connaissance et le développement durable des territoires.

Les projets cofinancés doivent répondre à une des priorités (dénommées axes) suivantes :

- Axe 1 : Promouvoir et valoriser le potentiel humain
- Axe 2 : Développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international
- Axe 3 : Organiser le territoire pour en renforcer la compétitivité
- Axe 4 : Compenser les handicaps liés à l'ultrapériphérie.

A La Réunion, le FEDER se décline en un Programme Opérationnel (PO) « Convergence » destiné aux régions les moins développées, dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Différentes directions instruisent les dossiers FEDER de ce PO. Sur la période 2007-2013, la DIECCTE est service instructeur pour 2 mesures de chacun des axes 2,3 et 4. En 2011, la majorité des sommes programmées au titre du FEDER avait pour objectif soit de limiter la dépendance énergétique de l'île (axe 3, mesure 3-17) soit d'abaisser le coût du fret des matières premières acheminés depuis l'UE et entrant dans le cycle de production des entreprises locales (axe 4, mesure 4-02).

Directeur de la publication :

- Jean François Dutertre

Rédaction :

- Service Etudes, Statistiques,
Evaluations (SESE) de la
DIECCTE
- Pascale Fauvet
 - Frédéric Autran

Adresse de la DIECCTE :

Direction des Entreprises, de la
Concurrence, de la Consommation, du
Travail et de l'Emploi de La Réunion
(DIECCTE)
112, rue de la République
97 488 Saint-Denis Cedex

Téléphone :

02 62 94 07 07

Fax :

02 62 94 07 35

Internet :

www.reunion.dieccte.gouv.fr



LA DIECCTE DE LA RÉUNION

DIRECTION DES **ENTREPRISES**,
DE LA **CONCURRENCE**,
DE LA **CONSOMMATION**,
DU **TRAVAIL** ET DE L'**EMPLOI**

